



LE COUAROIL

numéro 62



Meilleurs Voeux

Bulletin municipal de Buding-Elzing 2ème semestre 2024

Impression par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique.

La mairie est ouverte au public les

Mardis de 10h à 12 et
jeudis de 17h00 à 19h00



Tél 03-82-83-51-34



Mail : Mairie.Buding@wanadoo.fr

Le Maire ou les adjoints vous accueillent sur rendez-vous ou pendant les ouvertures de Mairie

LE MOT DU MAIRE



Bonne et heureuse année 2025 , tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année . Qu'elle vous apporte joie et satisfactions dans tous vos projets.

L'année 2024, a été riche, en particulier pour les projets structurant notre commune. Nous avons mis en place le Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels. L'employeur a l'obligation dans ce document de lister les risques et les actions qu'il met en place pour protéger et assurer la sécurité des collaborateurs dont il est responsable.

Nous avons également travaillé sur le plan de sauvegarde communal (PSC) et le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui listent les risques sur notre commune (inondation, ferroviaire, rétractation d'argile...) et la gestion des incidents ou d'accidents graves nécessitant une coordination des actions avec les services de l'état.

Nous travaillons également notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec, en 2024, notre première réunion publique d'information à laquelle un grand nombre de Budingeois a participé. Je vous confirme l'intérêt de ce projet global d'aménagement qui permettra de fixer les règles d'urbanisme , d'aménagement et d'utilisation des sols pour les prochaines années.

2024, c'est aussi la mise en place du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec la commune de Veckring. La troisième classe a été réouverte, l'équipe enseignante est stable. Les prévisions d'effectifs sont à la hausse et nous serons au maximum de notre capacité d'accueil à la rentrée 2025.

Les travaux d'extension du cimetière sont lancés et devraient durer deux mois. Ce chantier ne devrait pas occasionner de perturbations en termes de circulation, ou de nuisance pour les riverains.

En fin d'année , ce fut l'occasion de célébrer le retour des familles des vétérans à Buding avec la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de la Moselle. Je remercie les élus, les agents, les enfants, les professeurs des écoles, Mme Dufour pour la prise de photos, Lauren de goût passion ainsi que nos habitants qui ont participé à la réussite de cette journée.

Nous avons accueilli Mme Santerre Isabelle en succession de Mme Eisler comme nouvelle agente polyvalente. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles tâches pour la commune. Par ailleurs, nous reconduirons en 2025 l'emploi saisonnier d'étudiant pour ceux qui souhaitent s'investir pour leur commune.

A l'heure où nous publions ce 62ème Couaroil, nous avons communiqué sur plusieurs vigilances en peu de temps : inondations, vents et froid. Restons tous vigilants, proactifs et humbles face à ces phénomènes météorologiques soudains et souvent violents.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à nouveau une excellente année 2025.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Timaë HAUX LEROY né le 26/06/2024 à Peltre,
Juliette SCHLACHTER née le 22/09/2024 à Thionville,
Maïssa TOURE née le 11/10/2024 à Peltre
Léo HOMAN né le 14/10/2024 à Thionville,
Jayden MILLIM né le 04/11/2024 à Merzig (Allemagne).

DECES

BAUER née VICAIRE Marie décédée le 19/11/2024 à Metzervisse,
STEINER Pascal décédé le 14/12/2024 à Buding,
PETITJEAN Michel décédé le 22/12/2024 à Buding.

NOUVEAUX HABITANTS

M. et Mme DOLCE Wiily et Célia et leurs filles (Harmony et Typhène)
- Yanis BOUIZEM et BLAUWBLOMME Eva
- Prescillia LALY et Alexandre MANSON
- CARDINALI Fabrice
- M. et Mme PASQUINUCCI Lionel et Florence
- Mme FENDT Nathalie (compagne de M. GIULINI Dario)
- Thymélia VALO et Benjamin MANDUZIO et leurs enfants (Soan et Lou)
- Mme CRITCHLEY Judith et ses enfants (Madalene et Ayden)
- Laura MARY et Erwin HAYE

Hommage

Un Héros s'en est allé



Aujourd'hui, nous honorons la mémoire d'un héros qui a servi avec honneur et bravoure. Votre sacrifice et votre service ont laissé une empreinte indélébile sur nos vies et notre liberté. Que votre esprit repose en paix, et que votre héritage continue d'inspirer les générations futures.

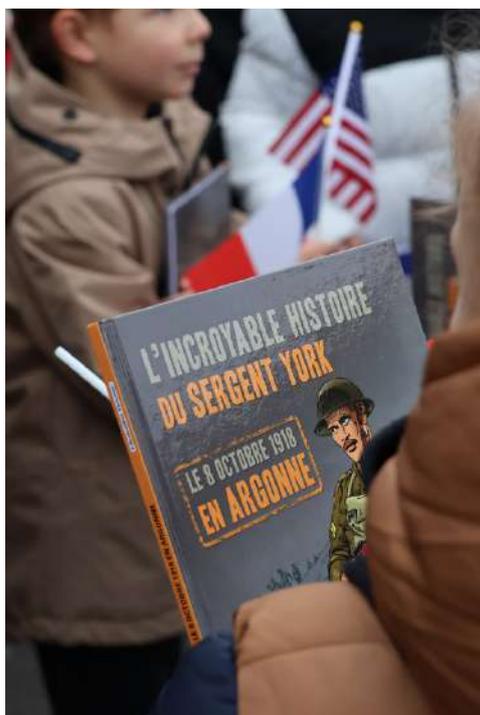
C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons appris le décès de Mr Dominique Santagata survenu le mardi 24 Décembre 2024.

Il était le dernier vétéran a nous avoir rendu visite en 2020. Nous n'oublierons pas sa bonne humeur, son sourire, il nous avait tant fait rire lors de nos rencontres.

Nous pensons très forts à sa famille, à qui nous présentons nos sincères condoléances



Commémoration 80^{ème} anniversaire de la Libération





LE COMPOSTAGE

Depuis quelques mois la municipalité à mis des bacs a compost à destination des administrés près du local technique. Afin de vous informer et de gérer au mieux une permanence vous accueille tous les jeudis de 18h à 19h.

Les élus sont à votre disposition pour répondre à vos demandes



LE DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et le LE PCS Plan Communal de Sauvegarde

L'obligation de réaliser un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) s'impose à toutes les communes.

Le DICRIM est élaboré par le maire à partir des informations et des documents qui lui ont été transmis par le préfet en application des articles R. 125-11-II du code de l'environnement et R. 121-1 du code de l'urbanisme.

Il contient les éléments suivants:

- caractéristiques du ou des risques majeurs connus dans la commune,
- événements et accidents significatifs à l'échelle de la commune,
- mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles de concerner la commune,
- dispositions du plan de prévention des risques applicables dans la commune,
- modalités d'alerte de la population et d'organisation des secours,
- mesures prises par la commune pour gérer le risque (plan communal de sauvegarde, prise en compte du risque dans le plan local d'urbanisme, travaux collectifs éventuels de protection ou de réduction de l'aléa),
- liste ou carte des repères de crues dans les communes exposées au risque d'inondation,
- consignes de sécurité et les conseils de comportement à observer en cas de réalisation du risque.

Il est consultable en mairie et bientôt sur le site internet de la mairie .

Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.



Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise. Il est obligatoire pour les communes concernées par :

- un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou minier (PPRM) prescrit ou approuvé,
- un plan particulier d'intervention (PPI),
- un territoire à risque important d'inondation (TRI) identifiés par le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ;
- une exposition reconnue au risque volcanique ;
- une exposition reconnue au risque cyclonique et située dans les territoires régis par l'article 73 de la Constitution ou dans les territoires de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;
- une zone de sismicité (de niveau 3, 4 ou 5) ;
- des bois et forêts classés à risque d'incendie ou réputés particulièrement exposés au risque d'incendie.

Un plan communal de sauvegarde peut également être élaboré à l'initiative du maire, en dehors de ces cas obligatoires.

Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles
- et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le plan communal de sauvegarde est arrêté par le maire et, à Paris, par le préfet de police.

À noter : Dès lors qu'une commune ayant obligation d'élaborer un PCS est membre d'un établissement public à fiscalité propre, cet établissement doit lui-même élaborer un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) ;

L'analyse des risques dans le PCS s'appuie notamment sur les informations du dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM), des PPRN et PPRM, etc.

LE PLU

PLU signifie Plan Local D'urbanisme (et PLUI signifie "Plan Local D'urbanisme Intercommunal")

Il s'agit d'un document qui regroupe les règles de développement urbain concernant l'utilisation du sol d'une commune (ou de plusieurs communes). Ce sol étant découpé par zones.

Son but est de définir des règles de construction et d'aménagement, dans le but de gérer au mieux le projet urbain de la ville et préserver le patrimoine et l'architecture de celle-ci.

Le PLU vous renseigne notamment sur d'éventuelles obligations ou interdictions de couleurs, hauteurs ou formes de bâtiments. et surtout, sur les retraits que votre maison devra respecter par rapport aux rues et aux voisins ainsi que la surface maximale constructible. Il contient toutes les informations nécessaires concernant le terrain que vous souhaitez utiliser. Vous y trouverez tous les renseignements concernant l'urbanisme de votre commune et les éventuels projets d'aménagement de cette dernière.

Le PLU est venu remplacer le POS (Plan d'occupation des sols) en 2000 (le 13 Décembre) à travers la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) pour la gestion du projet urbain des villes.

A qui est-il destiné ?

Le PLU est destiné à toute personne qui souhaite faire construire une maison ou un bâtiment ou à ceux qui souhaitent entreprendre des modifications de ces derniers (ex : rénovation, agrandissement...).

Où peut-on se procurer un exemplaire du PLU de notre commune ?

Le PLU sera disponible en mairie. Il suffira d'en faire la demande

Dans de nombreux cas, le PLU sera aussi disponible sur Internet et le site de notre mairie.

Suivre les règles figurant sur le PLU est-t-il une obligation ? Oui!

Avant toute construction ou toute modification de bâtiment, il est fortement conseillé de consulter votre PLU. Pourquoi ? Car le PLU de votre commune est un document légal et les obligations notamment concernant les formes, couleurs, distances... des bâtiments doivent être respectées. Vous ne pourrez obtenir votre permis de construire (ou votre autorisation de travaux) si votre projet ne respecte pas le PLU : après délibération et concertation, le service de l'urbanisme de votre ville le retoquera !
Attention : Vous pouvez être poursuivi en justice pour ne pas avoir suivi les règles de votre PLU.

Les différentes zones de votre PLU :

Sur le PLU, votre commune est composée de 4 types de zones :

Les zones urbaines zone U

On entend par zones urbaines, les zones où les équipements publics sont déjà installés. Ces zones sont urbanisées.

Les zones à urbaniser zone AU

Généralement, ces zones sont collées aux zones urbaines. Elles seront urbanisées dans un futur plus ou moins proche.

Les zones agricoles zone A

Ces zones sont exclusivement utilisées pour l'activité agricole. Une exception peut être faite pour les services publics ou collectifs.

Les zones naturelles ou/et forestières zone N

Ce sont des zones font l'objet d'une préservation de par leur intérêt. Cela peut être un paysage, une histoire, la qualité du site...

Ces zones peuvent, avec autorisations, accueillir des constructions mais sous certaines conditions.

Que contient un PLU ?

Le PLU contient plusieurs documents :

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Il définit les orientations d'urbanisme, d'aménagement et de protection de l'environnement de votre commune. Il exprime les projets futurs de cette dernière.

Le règlement du PLU

Il délimite chaque zone et fixe les règles générales d'urbanisation, de construction ou d'urbanisation de ces zones.

Un rapport de présentation

Il détaille le pourquoi des choix effectués dans le PLU. Diagnostics et analyses à l'appui !

Les Orientations d' Aménagement et de Programmation (OAP)

Les OAP expliquent la façon dont la collectivité souhaite aménager ou réhabiliter des secteurs bien précis de votre commune.

Les annexes

Ce sont différents documents qui apportent des informations complémentaires concernant l'aménagement de votre commune. Par exemple emplacements des réseaux d'eau, graphique du zonage, lotissements, endroits exposés aux bruits aériens....

Comment utiliser le PLU ?

Récupérer le PLU de votre commune.

Une fois récupéré, que ce soit sur internet ou dans votre mairie (assurez-vous d'avoir la dernière version).

Trouver votre zone

En général, votre ville est découpée en zones ayant chacune des règles différentes. Trouvez le page ou le fichier décrivant les zones et trouvez la zone qui correspond à votre terrain.

Les Travaux

L'agrandissement du cimetière

Après de longs mois d'attentes, les travaux de l'agrandissement du cimetière ont débuté ce lundi 13 janvier 2025. Des travaux d'agrandissement nécessaires à notre commune par l'entreprise HTP de Talange. Les travaux sont financés en partie par le département sous forme de subvention DETR 35.800 Euros, Ambition Moselle 25.000 euros. Coût Total des travaux 139000 HT. Avec la participation de la communauté des communes (fond de concours) le reste à charge de la mairie s'élèvera à environ 50.000 euros.



Conteneur à verre

Depuis plusieurs jours nous relevons de nombreux dépôts sauvages dans notre communes. En particuliers à l'entrée de notre village. Des mesures seront prise à l'encontre des usagers. N'hésitez pas à nous contacter si vous apercevez les contrevenants. Ne faisons pas de notre village un dépôt d'ordures.



Accès cimetière



Nous vous rappelons que l'accès au cimetière pour nos animaux les bêtes n'est pas autorisé. Des déjections canines sont retrouvées devant les sépultures. Nous vous remercions de respecter ce lieu.

DU CÔTÉ DE NOS ENFANTS...

NOS ECOLES

Depuis la rentrée 2024, le regroupement pédagogique intercommunal a été mis en place à la rentrée 2024 avec la commune de Veckring pour l'école élémentaire. La troisième classe a été réouverte et s'est dotée d'un nouvel écran interactif depuis le mois de décembre 2024.

Les effectifs actuels et à venir à l'école primaire sont les suivants

Niveau	Effectifs 2024-2025	Effectifs et répartitions prévisionnels 2025-2026	Professeur des Ecoles
CP / CE 1	20	24	Mme GEORGE (Directrice)
CE1 / CE2	21	23	M JACQUINOT
CM1/ CM2	23	27	M.AMAR

Pour l'école maternelle sous la direction de Mme CORNY et l'aide de Mme OCHEM en tant qu'ATSEM, les effectifs actuels et à venir à l'école maternelle sont les suivants.

Niveau	Effectifs 2024-2025	Effectifs et répartitions prévisionnels 2025-2026	Professeur des Ecoles
PS	6	9	Mme CORNY Directrice
MS	5	7	Mme OCHEM ATSEM
GS	12	5	

Le Maire et le 1er adjoint ont rencontré les délégués et éco-délégués de chaque classe. Les thèmes principaux évoqués par les enfants ont été l'organisation, le matériel, la sécurité, le harcèlement et le tri sélectif. Ce fut un échange très constructif avec les élèves.



St Nicolas à l'école

St Nicolas s'est rendu dans nos écoles pour remettre aux enfants un sachet de friandises. Un bon moment où les enfants ont pu échanger avec St Nicolas, qui a répondu aux questions très pertinentes des enfants.



Nouvelle recrue

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Santerre qui rejoint nos effectifs, en charge de l'entretien des écoles et périscolaire.



Calendrier des manifestations de nos associations

13/04/2025 Chasse aux Œuf
17/04/2025 Tirage Tombola
25/05/2025 Fêtes des mères
28/06/2025 Fête de l'école
20/07/2025 Journée au Four et au Moulin
23/07/2025 au 30/07/2025 Festival du Théâtre
31/10/2025 Halloween
29/11/2025 Balade Nocturne



Sous réserve de conditions météorologiques



Bonjour Budingeoises et Budingeois.

L'amicale villageoise de Buding-Elzing vous informe de ses activités au cours du 2ème semestre de cette année 2024 .

- 17 Juillet 2024 : Après-midi PÊCHE avec L'ARC-AD.

Quelques membres de l'A.V.B.-E. Ont initié 12 gamins aux premières méthodes de la pêche. Et bien sûr, deux heures après, ces jeunes étaient enchantés de savoir pratiquer une pêche justement pleine de surprises pour eux.

La vente des cartes de pêche pour l'année 2025 se fera tous les vendredis du mois de février de 17h à 18h au local à coté de la mairie

Quant à la gestion des parkings sur le site du Moulin:

-23 Août 2024, pour la fête de la Matière , organisée par l'ARC-Mosellan, l'A.V.B.-E. A une nouvelle fois assuré, avec soins et une bonne organisation, souvent compliquée, mais réussie .

-30 Août 2024, également gestion des parkings, pour la présentation des produits du terroir.

..... On ne change pas une équipe qui gagne....

30 Novembre 2024 : L'A.V.B.-E. S'est octroyé le privilège assez sympathique : Faire défilé Saint Nicolas, sur un char aux couleurs des fêtes de fin d'année. Avec de nombreux arrêts devant tous les enfants du village, qui attendaient impatiemment la distribution de bonbons. Tous étaient ravis, de Buding à Elzing.

L'évêque de Myrthe n'a pas dérogé à ses promesses.



C'est ainsi que l'Amicale villageoise de Buding-Elzing a occupé et planifié ce 2ème semestre 2024.

L'association vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et de nouvelle année 2025



**L'A.N.P.V.C. vous souhaite une
bonne et heureuse année 2025**

BALADES-DECOUVERTES

Le programme 2025 nous éloignera quelque peu de la vallée de la Canner et de l'Arc Mosellan pour nous emmener majoritairement sur la rive gauche de la Moselle et au Luxembourg. Ce projet nous fournira l'occasion d'élargir notre champ de découvertes. Nous proposons donc, sous réserve de modifications pour diverses raisons, le calendrier suivant :

- **29 mars** : autour de La Maxe
- **12 avril** : autour de Semécourt
- **3 mai** : autour de Kédange
- **31 mai** : autour de Menskirch
- **14 juin** : autour du lac du Mirgenbach
- **5 juillet** : autour de Rombas et de la tour de Drince
- **2 août** : autour de Gandrange
- **13 septembre** : autour de Mondorf (avec un guide du Biodiversum de Remerschen)
- **27 septembre** : autour de Waldwisse
- **11 octobre** : autour de Belval.



Les modalités restent les mêmes : balades guidées et commentées, accessibles à tous les adhérents de l'A.N.P.C.V. (cotisation : 10 € l'année).

Il est très vivement recommandé de toujours **consulter notre site www.canner.fr** quelques jours avant les sorties pour prendre connaissance d'éventuels changements de dernière minute.

NOTEZ AUSSI

- L'**Assemblée Générale** de l'A.N.P.V.C. se tiendra le samedi 15 février, à 18h, au périscolaire de BUDING.
- Le dimanche **20 juillet** : la compagnie de théâtre Nihilo Nihil organise, à Buding, la traditionnelle **journée « Au four et au moulin »** : balade le matin avec l'A.N.P.V.C., puis, sur le site du moulin, repas-pizzas, café littéraire autour de l'œuvre de Colette l'après-midi.

Association Nature et Patrimoine Vallée de la Canner

Contact et renseignements : Patrick Meyer, 21, rue de l'église, BUDING ; tel. : 03 82 83 92 38

Site internet : www.canner.fr



PARTENARIAT AVEC L'ARC MOSELLAN 2025 - 2027

Un nouveau partenariat pour une durée de 3 ans sera signé entre la Compagnie Nihil Nihil et la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, à l'ouverture de la 19^{ème} édition du Festival de Théâtre de l'Arc Mosellan au mois de Juin prochain. Cette convention portera sur trois volets : un festival jeune public, un festival tout public au Parc de la Canner et aussi la création de trois apérolittéraires sur le territoire comme chaque année

PROGRAMME DU FESTIVAL 2025

- Création Jeune Public : Métamorphose
Salle Moulin Borens Koenigsmaker / les 2, 4 et 5 Juin à 10h et 14h
Salle Voltaire Guénange / Les 10, 12 et 13 Juin à 10h00 et 14h
Grange de Metzervisse Village Lorrain / les 16, 17, 19 et 20 Juin à 10h et 14h
- Dîners-spectacle : Il vaut mieux qu'il pleuve aujourd'hui plutôt qu'un jour où il fait beau / Pierre Dac
Grange de Metzervisse Village Lorrain / les 27 et 28 Juin à 20h
- Apérolittéraire : Pierre Dac, textes et chansons
Grange de Metzervisse Village Lorrain / le 29 Juin à 15h
 - Journée au four et au moulin
Parc de la Canner Buding / Musée du moulin de Buding / le 20 Juillet
9h : marche pédestre ANPVC
12h : Pizzas au feu de bois
14h : Apérolittéraire : Colette, textes et chansons
 - Création : Tchekhov in Love
Parc de la Canner Buding / Cour du moulin-bas
du 23 au 26 Juillet à 21h15 - 27 Juillet à 18h00 / du 28 au 30 Juillet à 21h15



Les déracinés de la frontière – 12 Novembre 2024

Le 12 Novembre dernier, la compagnie a pu proposer aux élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école de Buding, avec le soutien de la Mairie, son spectacle interactif mettant en scène une collecte de témoignages autour du déplacement des populations de la zone frontière de Thionville en septembre 1939. Avec cette création jeune public : Raconter notre histoire, un an dans la Vienne, le metteur en scène Rémi Barbier et ses comédiens ont retracé les événements de cet exil intérieur au travers de plusieurs scènes théâtrales, à l'issue desquelles, plusieurs expériences de théâtre participatif ont pris place. Une occasion pour les jeunes spectateurs d'explorer la chronologie de cet exode : faire ses bagages en quelques heures - voyager dans des wagons de marchandises - parler une autre langue - s'installer chez l'habitant - apprendre à vivre loin de ses habitudes



La tête à l'envers – projet pour Octobre, Novembre 2025

Pour la saison 2025, la compagnie de théâtre professionnelle de Buding proposera aux élèves de l'école primaire du village un atelier de lecture expressive : La Tête à l'Envers. La démarche autour des textes proposés permettra de mettre de la vie dans la lecture à haute voix, de sculpter la vibration de l'air, de sentir l'émotion dans le corps et dans les mots, par l'imagination d'engager la visualisation des images suggérées et aussi de développer l'invention par l'improvisation autour des situations rencontrées.

Site Internet : www.theatredenihilonihil.com

Téléphone : 03 82 83 50 98 – mail : theatre.de.nihilo.nihil@wanadoo.fr



Alors que l'année 2024 touche à sa fin, l'association du périscoplaire souhaite vous présenter une partie des projets réalisés par les enfants depuis le début de l'année scolaire et exprimer notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui contribuent à son succès.

Notre association, qui accompagne les enfants de l'école maternelle et primaire du village, met tout en œuvre pour offrir un environnement chaleureux et familial. Notre vocation est de permettre à chaque enfant de s'épanouir pleinement et favoriser la convivialité et le lien entre les familles.

Depuis cette année, nous avons le plaisir d'accueillir les enfants de Veckring dans notre structure. Cette nouvelle dynamique enrichit encore davantage notre périscoplaire, en favorisant les échanges entre les enfants des deux villages. Nous sommes ravis de les intégrer à notre quotidien et de les compter parmi nous !

Revenons sur la fin d'année 2024 qui a été marquée par un programme diversifié, amusant et surtout qui a ravi les enfants. En voici quelques exemples :

- Un lipdub imaginé et réalisé par les enfants eux-mêmes : une expérience mémorable qui a renforcé leur esprit d'équipe et leur créativité ;
- Une journée sur le thème de Scooby-Doo, où les enfants se sont transformés en petits enquêteurs ;
- Une journée pour Halloween sur le thème des méchants de Disney, avec des déguisements et des ateliers effrayants mais drôles ;
- Une journée sur le thème du Grinch, en attendant Noël : avec une panoplie de jeux et une ambiance festive autour du célèbre personnage ;
- Plusieurs moments spécifiquement consacrés à la célèbre balade nocturne de la Saint Nicolas : les enfants ont concocté des gâteaux et des pains d'épices. Mais ils ont également et surtout réalisé la décoration qui a transformé cette promenade en un moment magique pour tout le village. En particulier cette année, la création d'un train qui s'ajoute au palmarès, fabriqué à partir d'anciennes cagettes en bois !



Pour ce début d'année, nous lançons un défi excitant aux enfants : la Star Aca'péri ! L'occasion pour eux de révéler leurs talents artistiques à travers le chant, la danse ou encore le théâtre, dans une ambiance ludique et bienveillante. Les parents auront l'honneur de découvrir leur "prime" le vendredi 14 mars !

Vous n'avez sans doute pas manqué l'évènement majeur du village qui s'est tenu le samedi 30 novembre ! Notre association a eu le plaisir de collaborer avec les Directions des écoles maternelles et primaires ainsi que les associations des parents d'élèves (APE) et l'amicale villageoise (AVB), pour organiser la grande balade nocturne de la Saint Nicolas et son marché de l'Avent ! Cet évènement, qui a rassemblé de nombreuses familles, a offert une journée mémorable d'animation dans notre village. Nous tenons à remercier vivement ces associations partenaires pour leur engagement et leur contribution à la réussite de cette journée.

Ces activités variées et enrichissantes pour nos enfants sont imaginées et mises en place par nos animatrices dynamiques et volontaires. Nous tenons à leur exprimer notre gratitude, elles travaillent toute l'année avec dévouement et enthousiasme pour nos enfants. Leur engagement quotidien permet de proposer des activités variées dans un cadre confortable où chaque enfant peut s'épanouir.

Un grand merci également à la mairie, qui nous soutient au quotidien et dans tous nos projets. Son accompagnement constant est essentiel pour la réussite de nos actions, ainsi que pour la pérennité de notre association et leur confiance nous motive à aller toujours plus loin.

Pour l'année 2025, le Conseil d'administration de l'association a été en partie renouvelé. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres ! Votre engagement marque le début d'une belle aventure et nous vous remercions pour votre volonté d'investir votre temps au service des enfants.

Un immense merci aux membres sortants, dont le travail, l'énergie et la disponibilité ont permis à l'association de se développer ces dernières années. Votre contribution restera précieuse dans la mémoire collective de notre village. En particulier, merci à David OTT pour ces 5 années de présidence et également à Emmanuel Bécard, Christelle Colin, Sébastien Tron et Frédéric Coquelet.

Toutefois, il nous faut rappeler qu'il est essentiel de renouveler chaque année les membres actifs pour que notre association continue à prospérer. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous avons besoin de vous pour construire ensemble l'avenir de nos enfants.

Enfin, nous tenons à adresser nos meilleurs vœux à toute la commune pour une année 2025 placée sous le signe de la solidarité, de la réussite et du bonheur.

L'équipe de l'association Eau Vive





Extrait Lipdub



Extrait Lipdub



Journée Pirates



Jeux collectifs



Jeux collectifs



Fabrication des Spritz



Train - Balade Saint Nicolas



Saint Nicolas



Marché Saint Nicolas



Marché Saint Nicolas



Marché Saint Nicolas



Fabrication des pains d'épices

Association des Parents d'Élèves des Écoles de BUDING

APE de Buding
Registre des Associations
Volume 53
Folio No 163



Chères familles,

En ce début d'année 2025, l'ensemble des membres de l'APE des Ecoles de Buding vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025. Que cette année soit placée sous le signe de la joie, de la santé et de la réussite pour vous et vos proches.

Ce début d'année scolaire a été marqué par un tournant important pour notre association : après 11 années de dévouement en tant que présidente, Marilynne a transmis le flambeau, tout en conservant une place active au sein de l'APE. Nous souhaitons à nouveau lui exprimer toute notre gratitude pour son engagement à travers ces années et son investissement sans faille pour nos enfants.

Nous sommes également heureux d'accueillir cette année, de nouveaux écoliers venus de Veckring. Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont soutenu nos actions au cours de l'année écoulée. Votre générosité et votre participation, notamment lors de la tombola de Pâques, ont grandement bué à son succès. Face à cet engouement, nous avons le plaisir de vous annoncer que cet événement sera reconduit cette année.

Nous espérons vous retrouver très vite lors de prochains évènements au cours de cette nouvelle année 2025.



LE CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU MARDI 1ER OCTOBRE 2024 :

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du PV du CM du 20 juin 2024.
3. Avis sur la vente du terrain cadastré section 10 n°50 par le Conseil de Fabrique
4. Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Moselle.
5. Fonds de solidarité pour le logement 2024.
6. Adhésion au SIVU Fourrière du Joli Bois
7. Etat de prévision des coupes 2025.
8. Divers



SEANCE DU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 :

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
 2. Approbation du PV du CM du 1er octobre 2024.
 3. Renouvellement des baux de chasse 2024 / 2033 - Indemnités du produit de la chasse des lots n°1 et n°2.
- 



SEANCE DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024 :

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
 2. Approbation du PV du CM du 22 novembre 2024.
 3. Approbation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).
 4. Renouvellement de la convention de partenariat avec la ville de Yutz pour enseignements artistiques.
 5. CCAM – Convention de pilotage du plan de solarisation.
 6. CCAM – Modification des statuts avec mise à jour de la compétence Petite Enfance.
 7. Divers
- 

Désormais, les conseils municipaux n'apparaîtront plus dans le bulletin municipal. En revanche, ils sont consultables en mairie sur demande et le dernier en date est affiché devant la mairie. Il est également possible de les retrouver sur le site Internet.

IDEE RECETTE :

Poulet fermier à la normande

Ingrédients

- 8 hauts de cuisse de poulet fermier
- 30 g de beurre doux
- 2 oignons jaunes
- 2 branches de céleri
- 2 gousses d'ail
- 480 ml de cidre fermier (Florian Bourrienne)
- 100 ml de bouillon (boeuf, volaille ou légumes)
- 2 feuilles de laurier
- 5 brins de thym frais
- 2 cuillère(s) à soupe de crème fraîche
- 2 cuillère(s) à café de moutarde à l'ancienne
- fleur de sel et poivre

Ce plat s'accorde parfaitement avec du riz sauvage.



© Christophe Roué

4 PERSONNES

10 MIN.

60 MIN.

Difficulté

Prix



440 notes

Préparation

- 1- Assaisonnez les hauts de cuisse avec de la fleur de sel et du poivre
- 2- Faites fondre le beurre dans la sauteuse et faites-y rôtir le poulet 4-5 mn de chaque côté. Réservez le poulet sur un plat.
- 3 -Épluchez et émincez les oignons. Rincez le céleri, émincez-le puis placez le tout dans la sauteuse. Faites cuire doucement jusqu'à ce que les légumes soient fondants, puis ajoutez l'ail émincé.
- 4- Préchauffez le four à 180 °C. Versez le cidre dans la sauteuse. Dès que le mélange frémit, ajoutez le bouillon, les feuilles de laurier et 3 brins de thym. Replacez le poulet dans la sauteuse, couvrez et enfournez pendant 30-35 mn.
Sortez le plat du four. Retirez le poulet. Incorporez la crème et la moutarde dans la sauteuse. Mélangez et placez sur feu doux pendant 3-4 mn, la sauce va épaissir.
- 5 -Replacez le poulet dans la sauteuse. Parsemez du restant de thym frais et de poivre.



PAGE ENFANTS

3		5	2	4	7	8	6	
7	4	6		1	9	5		2
1	2		5	3		4	9	7
	8	3	6		1	7	5	9
6	5		9	7	4		8	3
9	7	1		5	8	2		6
2		9	1		5		7	
5	1		7	6	3	9		8
-	3	7	4	9		6	1	5



Dans cette grille de mots mêlés (ou mots mélangés) trouve et entoure les légumes représentés par les images.

Les mots sont cachés verticalement de haut en bas ou horizontalement de gauche à droite



NOM, Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Grille à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie à l'attention de la commission de la communication.

Un gagnant sera tiré au sort. **27**

